



FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES

Section YONNE

Compte rendu du CHSCT du 9 juin 2015

Dans sa déclaration liminaire, Solidaires Finances a insisté :

- sur le manque de moyens alloués à notre CHSCT : , en effet, il manque environ 50 000 € pour satisfaire le premier recensement des besoins pour 2015 et la liste de ces besoins est loin d'être exhaustive.
- sur la nécessité de transparence, les membres de notre CHSCT doivent être informés le plus tôt possible des éventuels projets de restructuration ou de fermetures de sites afin d'avoir une réflexion quant à l'impact de ces projets sur les conditions de travail des agents, mais aussi sur les actions à mener et les choix budgétaires du CHSCT.

Le président a affirmé qu'il n'avait jamais refusé la discussion, mais que la fenêtre de tir pour la mise en place de ces restructurations était très courte et précise que cela figurera à l'ordre du jour du CHSCT le moment venu.

Il reconnaît le nécessaire besoin de formation pour les agents concernés par ces réformes.

Les suppressions d'emplois vont continuer à DGFIP dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et, concernant les petites structures, les agents sont en difficulté et leur souffrance est réelle. En tant que Directeur, « il doit trouver des solutions et la fermeture de ces sites n'est pas la recette miracle mais est une des solutions »

Solidaires Finances a insisté sur la convocation du CHSCT en matière de restructurations ou de fermetures de sites, cela doit se faire en amont du comité technique, afin que ce dernier puisse prendre appui sur les recommandations du CHSCT avant de donner son avis.

Rapport du médecin de prévention

Le médecin nous présente une synthèse concernant les données sur la santé des agents.

Lors des différentes visites médicales, les agents ont eu l'occasion d'évoquer avec le médecin de prévention des situations de violence, de souffrance et le sentiment de harcèlement.

Certaines situations sont en rapport avec l'agression verbale de certains contribuables ou avec l'augmentation de la charge de travail, la diminution des effectifs et l'incertitude concernant l'avenir proche.

Le médecin constate l'augmentation des conflits épidermiques (collègues, hiérarchie) et il précise que les conflits entre collègues deviennent la cause principale du mal être au travail.

Le médecin de prévention cessera son activité le 30 septembre 2015 et la centrale ne renouvellera pas son contrat. Un nouveau contrat privé est en cours de réalisation afin de pouvoir signer une convention avec la DGFIP.

Budget 2015

Le budget prévisionnel s'élève à 66 499 €.

Solidaires Finances a demandé à la Direction de retirer les devis concernant les sites qui allaient être fermés à la fin de l'année (Aillant, Ancy le Franc, Sergines) et demandé si d'autres sites étaient concernés. Le directeur a répondu par la négative, mais uniquement pour ce qui concerne 2015.

Principales actions retenues pour 2015

Sécurité incendie

- Exercice d'évacuation sur les sites : Auxerre (Moreaux, Marie-Noël, Pont), Joigny (Quai du 1er dragons), Sens (Quai de Nancy) , Tonnerre.
 - achats d'extincteurs, remplacement des veilleuses et des blocs autonomes de sécurité .
 - mise à jour des plans d' évacuation (Auxerre Moreaux).

Sécurité autre

- réparation commande digicode (Quai du 1er dragons Joigny)
- balise sol glissant (Quai du 1er dragons Joigny)
- sécurisation issue de secours: barre anti-panique et main courante (Quai du 1er dragons Joigny)
- garde corps et main courante Vermenton

Conditions de travail

- fauteuils ergonomiques adaptés (Quai de Nancy Sens)
- eau chaude dans les sanitaires (Quai du 1er dragons Joigny)
- aménagement de l'accueil (Quai de Nancy Sens)
- pose de film solaires 1er et 2ème étage (Quai de Nancy Sens)

Autres

- Assainissement des archives (Auxerre rue du pont)

Formations

- en matière de sécurité : formation 1er secours initiale et recyclage, défibrillateurs, recyclage habilitation électrique.

Au 9 juin 2015, il reste environ 7000 € qui seront en partie utilisés pour l'achat d'un luminaire sur pied à Tonnerre et pour les formations du second semestre.

Vérifications électriques et mise en conformité

Sur l'ensemble des sites, les vérifications électriques ont été effectuées en avril 2015 et les rapports seront transmis sur les sites concernés.

Solidaires Finances a demandé à la direction de réaliser un tableau de suivi avec les dates de réalisation des travaux ou de mise aux normes.

Exercices d'évacuation

Certaines remarques figurent depuis plusieurs années dans les rapports de M. Bertrand et s'appliquent à tous les sites:

- les serre-files et guide-files n'ont pas inspecté toutes les pièces
- les portes et les fenêtres ne sont pas fermées

Solidaires Finances propose d'effectuer la formation guide-file/serre-file après l'exercice d'évacuation ou à minima de renforcer le débriefing en insistant sur certains points, afin de remédier à ces dysfonctionnements.

Auxerre Marie-Noël :

7 personnes ont utilisé la chaussette, les exutoires à fumée ne sont pas ouverts dans l'escalier et les agents ne savent pas les ouvrir.

Faut-il faire une fiche de procédure, les agents doivent-ils ouvrir les exutoires ?

Une réponse de l'inspecteur hygiène et sécurité (ISST) interviendra prochainement.

Auxerre Moreaux :

Il n'y a pas de guide-file et serre-file au 3ème étage (fenêtres ouvertes et utilisation de l'ascenseur)

Un agent a refusé d'évacuer: un rappel des consignes de sécurité devra être fait à l'agent en mentionnant d'une part les obligations de respecter les consignes de sécurité, d'autre part les risques encourus et le fait qu'il met en danger les personnes qui viendraient le chercher.

Un deuxième exercice sera réalisé au second semestre.

Auxerre Pont :

Des macarons seront apposés sur les portes coupe-feu des zones refuges, ces zones refuges seront mentionnées sur les consignes de sécurité.

Une signalétique sera apposée sur la porte du sas afin de signaler le déclencheur manuel mal situé mais trop onéreux à déplacer.

Joigny (Quai du 1er dragons) :

L'éclairage de sécurité n'est pas opérationnel, les dégagements et les issues de secours ne sont pas dégagés, un rappel des consignes sera fait.

La mise aux normes de l'issue de secours sera réalisée cette année (budget 2015).

Il faut voir la nécessité et la faisabilité d'installer un visuel rouge clignotant pour l'agent berkani malentendant.

Concernant le déplacement éventuel de la centrale incendie située dans un bureau non utilisé, une réponse est attendue de la part de l'ISST sur l'obligation réglementaire.

Sens (Quai de Nancy) :

Les portes coupe feu du rez-de-chaussée ne ferment plus et ne sont plus battantes ce qui peut entraîner un risque de panique. Des portes pare-flammes ont été retirées (bureaux IFU 1 et 2).

Ces modifications mettent en danger réel les agents et font perdre la garantie constructeur, les portes coupe feu ne jouant plus leur rôle.

Ces mêmes remarques figuraient déjà en 2014 sur le rapport de M. Bertrand, il faut s'assurer auprès de l'ISST du niveau réglementaire (règlement de sécurité et code du travail) et quelle obligation nous avons de sécuriser les portes coupe-feu et remettre les portes pare-flammes.

Il faut voir la nécessité et la faisabilité pour installer un visuel rouge clignotant pour l'agent malentendant qui se trouve maintenant au 1^{er} étage.

Tonnerre :

Les blocs d'éclairage de sécurité et d'habitation ne fonctionnent pas, le plan d'intervention ne fait pas apparaître la nouvelle porte de sécurité à l'accueil.

Des devis et une intervention de SICLI a été réalisée, une vérification sur place s'impose.

Guide Amiante

L'inspecteur hygiène sécurité et santé au travail a présenté le nouveau guide amiante qui fait la synthèse de la réglementation actuelle et concerne les immeubles construits avant le 1er juillet 1997.

Le décret de juin 2011 prévoit une mise à jour des DTA et un repérage des matériaux de catégorie B (parois verticales intérieures, planchers et plafonds, conduits et canalisations, éléments extérieurs : toitures, bardages et conduits).

Ce repérage devra être effectué avant la réalisation de travaux. En l'absence de travaux, ce nouveau repérage devra être réalisé avant le 1er février 2021.

Visites de sites

Le CHSCT a programmé plusieurs visites de sites d'ici la fin de l'année

25 juin 2015 : Toucy et Saint Fargeau

3 septembre 2015 : Saint Florentin (CFP et Archives départementales)

24 septembre 2015 : CFP Auxerre Moreaux

Une dernière visite aura lieu à Auxerre Pont et sera programmée en fonction de l'avancée des travaux à réaliser.

Vous pouvez également contacter les représentants de Solidaires Finances

Jean-François DURET
Nadine ROGER
Michèle LEVESQUEAU
Philippe BROQUET



2015

BULLETIN D'ADHÉSION

Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

SECTION :

NOM (marital) Prénom

NOM (patronymique) Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel @dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle

Mel personnel

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr